Nations Unies

S/PV.8727



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8727e séance

Mercredi 19 février 2020, à 10 heures
New York

Président :	M. Pecsteen de Buytswerve	(Belgique)
Membres :	Afrique du Sud	Mme Goolab
	Allemagne	M. Heusgen
	Chine	M. Wu Haitao
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	Mme Craft
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Indonésie	M. Djani
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme King
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

20-04313 (F)







La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

M. Pedersen participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne à présent la parole à M. Geir Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Depuis mon exposé d'il y a deux semaines (voir S/PV.8715), je ne peux signaler aucun progrès sur la voie de la cessation de la violence actuelle dans le nord-ouest de la Syrie, ni de la relance du processus politique.

Hier, le Secrétaire général a appelé à un cessez-le-feu immédiat dans le nord-ouest de la Syrie et au respect du droit international humanitaire. Je réitère cet appel aujourd'hui. Cependant, je regrette d'informer le Conseil que les hostilités, y compris les frappes lourdes, tant aériennes que terrestres, se poursuivent. Comme le Secrétaire général l'a souligné et comme M. Lowcock en informera bientôt les membres du Conseil de façon détaillée, nous sommes alarmés par la détérioration rapide de la situation humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie et par les souffrances tragiques des civils. L'offensive en cours a déplacé près de 900 000 civils depuis le 1er décembre 2019, souvent à plusieurs reprises. Des centaines de personnes ont été tuées pendant la même période.

Les hostilités s'approchent maintenant de zones densément peuplées, telles que la ville d'Edleb et le poste frontière de Bab el-Haoua, qui a l'une des plus fortes concentrations de civils déplacés dans le nord-ouest de la Syrie et qui sert de refuge humanitaire. Les gens se déplacent par des températures glaciales à la recherche de la sécurité, ce qui est devenu de plus en plus difficile. Plus de quatre civils nouvellement déplacés sur cinq sont des femmes et des enfants, qui sont confrontés à des vulnérabilités spécifiques et à des menaces contre leur sécurité. De jeunes enfants meurent de froid. Le risque de nouveaux déplacements massifs et de souffrances humaines encore plus catastrophiques est évident, car un nombre croissant de personnes sont bloquées dans un espace qui ne cesse de se rétrécir.

Les forces gouvernementales syriennes et leurs alliés ont maintenant repris le contrôle de tout le territoire à l'est de l'autoroute M5 et de plusieurs territoires à l'ouest de l'autoroute, y compris les faubourgs ouest d'Alep. Les zones résidentielles d'Alep, qui avaient été précédemment soumises à des attaques depuis la zone de désescalade, ne semblent plus être à portée de tir.

Le Ministère turc de la défense a annoncé que des renforts supplémentaires avaient été déployés à l'intérieur du territoire syrien dans la zone de désescalade d'Edleb. Ces forces se seraient déployées près des lignes de front dans des véhicules blindés et des chars. Des affrontements violents et répétés ont eu lieu entre les forces gouvernementales turques et syriennes. Pour sa part, la Fédération de Russie est activement engagée en soutien aux opérations militaires du Gouvernement syrien.

Hay'at Tahrir el-Cham et d'autres groupes terroristes proscrits maintiennent une présence majeure à l'intérieur d'Edleb. Les résolutions 2253 (2015) et 2254 (2015) demandent aux États Membres de prévenir et de réprimer les actes de terrorisme commis par de tels groupes et d'éliminer les sanctuaires qu'ils ont créés. Toutefois, les opérations militaires de toutes les parties, y compris celles menées contre des groupes terroristes inscrits sur la liste du Conseil de sécurité ou par eux, doivent respecter les règles et obligations du droit international humanitaire, notamment en matière de protection des civils et des biens de caractère civil. Le principe de proportionnalité doit être respecté.

Je l'ai souligné au cours de mes contacts de haut niveau avec de hauts responsables russes et turcs à la Conférence de Munich sur la sécurité le week-end dernier, ainsi qu'avec de hauts responsables iraniens à Téhéran. En tant qu'artisans du dispositif de désescalade à Edleb, la Turquie et la Russie peuvent et doivent jouer un rôle clef dans la recherche d'un moyen d'apaiser dès maintenant la situation. Les délégations russe et

turque ont eu des réunions intenses ces derniers jours à Ankara, à Munich et à Moscou, et des contacts présidentiels ont également eu lieu. Cependant, aucune entente ne s'est dégagée pour l'instant. Au contraire, les déclarations publiques de différentes parties, syriennes et internationales, laissent entrevoir le danger imminent d'une nouvelle escalade.

Comme je l'ai indiqué dans mon exposé précédent, je pense que grâce à une coopération internationale sérieuse, en développant et en renforçant les accords préalables, et dans l'esprit des résolutions du Conseil de sécurité et le respect du droit international et de la souveraineté de la Syrie, il sera possible de trouver pour Edleb une solution qui s'attaque à la menace grave et permanente posée par les groupes terroristes proscrits à l'échelle internationale, sans causer des souffrances humanitaires inacceptables. Pour que cela soit possible, les ressources combinées de la communauté internationale doivent être rassemblées.

Des faits nouveaux inquiétants se sont également produits ailleurs sur le terrain. La situation dans le sud de la Syrie demeure préoccupante. Les hostilités ont repris dans les faubourgs nord d'Alep, en particulier à Afrin, Tell Rifaat, Noubl et Zahra et dans leurs environs, faisant des victimes civiles selon certaines informations. La résurgence de l'État islamique d'Iraq et du Levant est très préoccupante, vu les attaques fréquentes enregistrées dans le nord-ouest, dans la partie désertique, autour de Homs et dans d'autres zones. D'après une déclaration publiée par les forces syriennes, la semaine dernière, la défense aérienne du Gouvernement syrien a riposté à des tirs de missiles ennemis provenant du Golan arabe syrien occupé.

Dans le nord-ouest, où de nombreux acteurs sont présents, il y a des tensions non résolues. Un porte-parole de la coalition dirigée par les États-Unis a indiqué qu'une patrouille américaine avait essuyé des tirs d'armes légères de la part de milices locales et avait tué un combattant. D'après les médias d'État syriens, il s'agissait d'un civil syrien. Cet épisode vient tristement nous rappeler la nécessité d'un arrangement durable pour le nord-ouest qui inclurait tous les acteurs et respecterait et, en définitive, restaurerait la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015).

L'ampleur dévastatrice des souffrances humanitaires est avant tout la conséquence du conflit violent. De façon plus générale, l'économie syrienne continue d'être confrontée à de graves difficultés en raison de tout un ensemble d'acteurs, d'événements et de mesures. Toutes ces évolutions à travers tout le pays nous rappellent que la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de la Syrie demeurent gravement compromises par la poursuite du conflit, et que nous sommes encore loin d'avoir trouvé le moyen de faire en sorte que les aspirations légitimes du peuple syrien à la paix, à la sécurité et à un avenir meilleur se concrétisent, ce qui, en retour, doit nous rappeler qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit et qu'un processus politique est indispensable pour progresser vers une solution politique.

J'avais espéré que le lancement de la Commission constitutionnelle, sur la base de la composition, du mandat et des principales règles de fonctionnement officiellement convenus avec le Gouvernement syrien et l'opposition syrienne, permettrait d'améliorer dans un certaine mesure la confiance et d'ouvrir la voie à une dynamique positive plus large à cet égard. Jusqu'à présent, cela n'a pas été le cas. Tout en continuant d'insister auprès de tous ceux qui ont une influence pour qu'ils œuvrent à un retour immédiat au calme, je reste pleinement engagé dans les efforts pour tenter de débloquer la situation et obtenir des progrès sur le plan politique.

Je continue d'inciter les parties syriennes à aplanir leurs divergences au sujet de l'ordre du jour de la troisième séance de la Commission constitutionnelle, dans le strict respect du mandat et des règles de fonctionnement convenus, ce que le Ministre des affaires étrangères Al-Moualem et moi-même avons qualifié de vital lorsque nous nous sommes rencontrés à Damas à la fin du mois dernier. J'ai poursuivi mes contacts avec les Coprésidents nommés par le Gouvernement syrien et la Commission syrienne de négociation, qui ont chacun formulé des propositions et réagi à celles faites par l'autre camp concernant un possible ordre du jour. Le Coprésident nommé par l'opposition s'est rendu à Genève pour poursuivre les consultations, et l'Envoyée spéciale adjointe Matar a rencontré le Coprésident nommé par le Gouvernement à Damas, la semaine dernière. Des divergences subsistent, mais j'espère que nous serons bientôt en mesure de convoquer une nouvelle réunion de la Commission constitutionnelle à Genève.

Mon équipe a accueilli le Groupe de travail sur la libération de personnes détenues ou enlevées et la restitution des dépouilles, ainsi que sur l'identification des personnes disparues, à Genève, dans le cadre d'une rotation entre les lieux de rencontre choisis par ses

membres, l'Iran, la Russie, la Turquie et l'ONU. Le Comité international de la Croix-Rouge y participe également en qualité d'observateur. Ce dossier est extrêmement important pour des raisons humanitaires, et des progrès seraient également déterminants pour le renforcement de la confiance. Les discussions ont été constructives, en particulier sur les processus liés à la question centrale des personnes disparues. Néanmoins, les efforts fournis dans le cadre de ce dossier n'ont pas encore permis de véritables progrès quant au nombre de personnes libérées ou au rythme auquel elles le sont, ni pour aider à faire la lumière sur le sort de dizaines de milliers de Syriens dont on est sans nouvelles. J'appelle à nouveau à des libérations unilatérales, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes et d'enfants. J'exhorte également les parties à faciliter l'accès des familles aux informations concernant leurs proches emprisonnés ou portés disparus.

En fin de compte, pour permettre un règlement politique durable de la crise conforme à la résolution 2254 (2015), un processus plus large s'impose. Il devra renforcer la confiance, et un des moyens d'y parvenir est de procéder par étapes. Au vu de la violence actuelle sur le terrain, de la souffrance humaine et du regain de tensions internationales autour de la Syrie, une de nos priorités immédiates doit être d'inverser l'ensemble des dynamiques qui risquent d'éroder plus avant la confiance, de creuser les divergences et de rendre tout processus politique encore plus difficile. Mais au-delà de cela, nous devons envisager une marche à suivre fondée sur des actions réciproques et complémentaires entreprises par les Syriens et par les partenaires internationaux. J'ai l'intention de poursuivre cette discussion avec le Gouvernement syrien, l'opposition syrienne et toutes les parties prenantes internationales, et je suis convaincu que l'instabilité et la souffrance profondes que connaissent les Syriens aujourd'hui viennent nous rappeler qu'une telle approche politique est le seul moyen viable d'aller de l'avant.

Il reste beaucoup à faire pour faire avancer ce processus en application de la résolution 2254 (2015), mais aujourd'hui, ma principale préoccupation sont les civils syriens pris dans les combats, qui continuent de nous signifier l'urgence de leur situation et leur besoin désespéré de sécurité. Ils ont l'impression de ne pas être entendus. J'appelle une fois encore à respecter pleinement le droit international humanitaire et à instaurer sans attendre un cessez-le-feu dans la province d'Edleb et, à terme, dans tout le pays. J'exhorte les principaux acteurs internationaux à maintenir et intensifier les échanges avec leurs contacts afin de rétablir le calme. J'exhorte tous les membres du Conseil à appuyer de tout leur poids la recherche d'une solution politique. Comme le Secrétaire général nous l'a rappelé hier, c'est la seule façon de véritablement servir les intérêts du peuple syrien.

Le Président : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par rendre hommage à deux de nos collègues humanitaires, membres du personnel d'OXFAM, qui ont été tués cet après-midi alors qu'ils étaient en mission dans la province de Deraa, dans le sud de la Syrie.

Hier, j'ai rencontré une pédiatre syrienne, Dr. Amani Ballour, qui a travaillé pendant cinq ans dans un hôpital construit sous terre pour qu'il soit à l'abri des frappes aériennes tout au long du siège de la Ghouta orientale, qui a duré cinq années. Un film documentaire, *The Cave*, qui était nominé aux Oscars la semaine dernière, lui a été consacré. Je recommande à tout le monde de voir ce film. Le docteur Ballour est une héroïne humanitaire. Voici ce qu'elle m'a dit :

> « Les mêmes enfants que j'ai traités dans la Ghouta orientale sont aujourd'hui déplacés à Edleb. Ils sont toujours sous les bombes, ils ont toujours peur, ils n'ont toujours pas d'abri ni d'accès à l'éducation. Ce n'est pas une vie. »

Elle a décrit la situation des personnes récemment déplacées, qui dorment dans la rue, dans les champs, dans le froid et n'ont nulle part où aller. « Les enfants ont peur, ils veulent être en sécurité », a-t-elle dit.

Mon dernier exposé au Conseil sur la catastrophe humanitaire en cours dans le nord-ouest de la Syrie date du 6 février (voir S/PV.8715). Depuis, l'horreur a décuplé. D'après le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au moins 100 civils ont été tués par des frappes aériennes et terrestres dans le nord-ouest, entre le 1er et le 16 février. Trente-cinq d'entre eux étaient des enfants. Plus de 90 % de ces décès sont survenus dans des zones non contrôlées par le Gouvernement. Comme l'a dit la Directrice exécutive de l'UNICEF, Henrietta Fore, « un tel mépris abject de la sécurité et du bien-être des enfants et des familles est inadmissible. » Le mépris flagrant pour la vie et la sécurité des civils est contraire aux obligations

qui incombent à toutes les parties en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Comme Geir vient de le dire au Conseil, les lignes de front à Edleb et dans la partie ouest d'Alep bougent rapidement. Leur avancée a entraîné en l'espace de quelques jours des mouvements massifs de population, les familles s'efforçant de fuir les bombardements aériens et terrestres implacables. Le week-end dernier, du 13 au 16 février, 160 000 personnes ont fui, pour la plupart des sous-districts d'Atareb et de Daret Izzé, loin des lignes de front qui avancent. Et encore une fois, comme Geir l'a dit, nous pensons maintenant que près de 900 000 personnes ont été déplacées depuis le 1er décembre, dont la plupart – plus de 500 000 – sont des enfants.

Les gens fuient dans des conditions horribles. Beaucoup partent à pied ou à l'arrière de camions, sous des températures inférieures à zéro, sous la pluie et la neige. Ils se rendent dans des zones de plus en plus peuplées qu'ils croient plus sûres. Mais à Edleb, il n'y pas d'endroit sûr. Près de 50 000 personnes campent sous les arbres ou dans des espaces ouverts. Je reçois quotidiennement des informations sur des bébés et d'autres jeunes enfants qui meurent de froid. Imaginez le chagrin d'un parent qui a fui une zone de guerre avec son enfant, pour ensuite voir ce dernier mourir de froid.

Comme le Secrétaire général l'a indiqué hier, les hostilités ont lieu maintenant partout aux alentours des zones densément peuplées de personnes terrifiées qui ont fui, entre autres, Dana et Sarmada en direction du poste frontière de Bab el-Haoua. Avec l'arrivée d'un nombre important de nouveaux déplacés, Dana a désormais une densité de population plus élevée que les capitales de nombre de nos pays, et le nombre des nouveaux arrivants augmente de jour en jour. Si les hostilités atteignent ces zones bondées de civils, le coût en pertes humaines sera instantané et énorme.

Le 10 février, un enfant a été tué et deux autres ont été blessés dans une frappe aérienne ayant visé un camp de déplacés à Kafr Arouq, à Edleb, et les 14 et 15 février, des frappes terrestres ont touché des camps de fortune installés à Sarmada, dans le nord de la province d'Edleb, tuant un civil et en blessant neuf autres. Comme la Haute-Commissaire Bachelet l'a dit hier, aucun abri n'est désormais sûr. Bombarder des femmes et des enfants vivant sous des bâches en plastique et dans des conditions de froid extrême est on ne peut plus cruel. Nous essayons toujours de connaître le nombre de civils tués hier.

Nous avons remis aujourd'hui à toutes les parties concernées de nouvelles cartes indiquant le très grand nombre d'endroits où se trouveraient maintenant, selon nous, les déplacés qui ont fui. Il incombe à toutes les parties de les protéger. Le déplacement massif de personnes dans des zones encore plus petites d'Edleb et d'Alep impose une charge supplémentaire énorme aux communautés locales. La plupart des marchés ont fermé, les produits de base disponibles coûtent excessivement cher, et les prix des produits de base ont augmenté de 70 % au cours des six derniers mois. Depuis décembre, 72 hôpitaux, centres de soins de santé primaires, centres de soins spécialisés et cliniques mobiles ont cessé leurs activités, suspendant collectivement les services fournis par près de 200 médecins, plus de 300 infirmières et plus de 50 sages-femmes.

La hôpitaux materno-infantils d'Atareb et de la ville d'Edleb, qui fournissent des soins de santé maternelle et infantile vitaux, ont cessé de fonctionner. Comme le docteur Ballour me l'a dit, avec la fermeture des hôpitaux et des installations médicales, de nombreux médecins n'ont nulle part où travailler, alors même que les besoins augmentent de plus en plus. Les opérations humanitaires se poursuivent au-delà de la frontière turque pour fournir une aide, mais, comme je l'ai déjà dit, le personnel humanitaire est débordé.

Le 6 février, j'ai informé le Conseil (voir S/PV.8715) de notre appel pour un financement de 336 millions de dollars supplémentaires pour fournir une aide à 800 000 autres personnes déplacées ou le seraient potentiellement au cours des six prochains mois. Vu ce qui s'est passé depuis lors, il est maintenant clair que ce montant ne suffira pas. Nous prévoyons de publier dans les prochains jours un plan révisé de quelques 500 millions de dollars pour fournir une aide à au moins 1,1 million de personnes.

Nous étudions toutes les possibilités d'augmenter l'aide dans le nord-ouest. Nous sommes en train de travailler avec le Gouvernement turc pour maintenir le poste-frontière de Bab el-Haoua ouvert sept jours sur sept afin d'augmenter le nombre de convois d'aide entrant. Nous sommes en train de demander aux autorités syriennes d'autoriser une mission à se rendre, depuis Damas, dans les régions dont elles ont récemment repris le contrôle afin qu'elle puisse voir qui s'y trouve et d'évaluer leurs besoins.

Il y a deux ans presque jour pour jour, le Conseil de sécurité (voir S/PV.8188) a adopté à l'unanimité la résolution 2401 (2018) dans laquelle il a exigé l'instauration d'une « pause humanitaire durable d'au moins 30 jours consécutifs sur l'ensemble du territoire syrien » et exprimé son « indignation devant l'escalade de la violence, qui a atteint un niveau inacceptable ». Est-ce que la violence que nous observons aujourd'hui n'est pas une indignation? Je réitère à nouveau l'appel renouvelé lancé hier par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et du respect du droit international humanitaire.

Je voudrais terminer par ce message du docteur Ballour :

> « Nous ne pouvons pas attendre. Chaque minute qui passe, des personnes meurent. Le Conseil de sécurité peut aider. Le Conseil de sécurité sait ce qui se passe. Il voit ce qui se passe. Pourtant, il ne fait rien. »

La Présidente : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Craft (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : « On dirait la fin du monde » – *The New York Times*; « Point de rupture : des bébés mourent de froid en pleine offensive sur Edleb » – Al Jazeera; « Ces gens supplient le monde de se pencher sur leur situation » – CNN; « La confrontation entre la Turquie et la Russie en Syrie a laissé des millions de réfugiés en proie au chaos » – *The Wall Street Journal*.

Près d'un million de Syriens ont dû fuir leurs foyers ces 90 derniers jours – 1 million de personnes en 90 jours! C'est pourquoi je me demande combien de temps encore nous allons tolérer de tels titres. La campagne militaire inflexible du régime, de la Russie, de l'Iran et du Hezbollah équivaut à un rejet total des efforts déployés par l'ONU et le Conseil de sécurité pour faciliter un processus politique en Syrie. Pour parler franchement, je suis émerveillée d'entendre nos collègues russes parler sans sourciller ici de cessez-le-feu et de solutions politiques alors que leurs propres avions de guerre tirent sur des hôpitaux et des maisons où se trouvent des enfants.

En effet, chaque jour qui passe sans réel cessez-le-feu éloigne encore davantage la perspective d'une solution politique facilitée par l'ONU. Le régime d'Assad est déjà en train de crier victoire et a promis de poursuivre son offensive dans le nord-ouest de la Syrie, et ce alors que des enfants meurent de froid dans les champs d'Edleb.

Le Conseil ne peut pas permettre à la Syrie, à la Russie et à l'Iran de continuer de s'efforcer de réduire à soumission des civils syriens, alors que l'incapacité de stopper l'offensive du régime d'Assad via un cessez-le-feu négocié par les Nations Unies menace la vie de millions de déplacés, pour la plupart des femmes et les enfants. Qui plus est, ces actions militaires ont pour but de mettre le Conseil de sécurité sur la touche et de l'empêcher de mettre en œuvre la résolution 2254 (2015), résolution visant à instaurer une paix juste et durable et approuvée par la Fédération de Russie.

Le Président Trump et les États-Unis d'Amérique souhaitent ardemment voir la Russie cesser d'appuyer les atrocités commises par le régime d'Assad en Syrie et s'attacher plutôt à trouver un règlement politique du conflit. Le règlement du conflit aura une incidence importante sur la crédibilité et l'autorité morale du Conseil. Si nous ne respectons pas les engagements énoncés dans la résolution 2254 (2015) adoptée à l'unanimité, et si nous ne rétablissons pas l'ancienne zone de désescalade d'Edleb, alors à quoi servons-nous? Quel genre de précédent sommes-nous en train de créer? C'est pour le moins un précédent bien fâcheux.

Les États-Unis soutiennent l'intérêt légitime de notre allié de l'OTAN, la Turquie, qui a fait plus que tout autre pays pour venir en aide aux réfugiés syriens. Nous comprenons ses préoccupations face au nouveau flux de réfugiés causé par les combats qui se poursuivent.

Nous rejetons catégoriquement les déclarations des responsables russes à Moscou, qui accusent injustement la Turquie d'être responsable de l'escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie. Il ne fait aucun doute que le régime d'Assad et la Russie – et non la Turquie – ont orchestré et exécuté cette offensive militaire. Comme notre représentant spécial pour le dialogue avec la Syrie, Jim Jeffrey, l'a déclaré la semaine dernière à Ankara, les États-Unis continueront de coordonner leurs approches diplomatiques avec la Turquie en vue de rétablir un cessez-le-feu dans la zone de désescalade d'Edleb et d'amener les forces du régime d'Assad à se retirer jusqu'aux lignes de cessez-le-feu convenues à Sotchi en 2018.

À ce propos, cela fait trop longtemps que nous avons laissé le soin de décréter des cessez-le-feu à la

Russie et à son format d'Astana. Cela n'était pas clair auparavant, mais il n'est dorénavant plus judicieux de faire confiance au groupe d'Astana pour mettre fin à la violence. L'option la plus évidente pour mettre immédiatement fin à la violence dans le nord-ouest de la Syrie est que l'ONU prenne pleinement en charge la nouvelle initiative de cessez-le-feu. Cela doit être la priorité la plus urgente pour le Secrétaire général et l'Envoyé spécial, M. Pedersen.

Pour terminer, je voudrais m'adresser brièvement aux hommes, aux femmes et aux enfants dans la province d'Edleb. Aujourd'hui, ils entendront probablement la Fédération de Russie et les hauts fonctionnaires qui prétendent les représenter qualifier leurs souffrances d'insignifiantes ou d'imaginaires, ou peut-être que la Fédération de Russie et ces soi-disant représentants de la province d'Edleb reconnaîtront les souffrances de la population d'Edleb mais prétendront qu'elles n'ont rien à voir avec la campagne de terreur qu'ils mènent contre ces innocents. C'est une falsification pure et simple, et c'est une honte.

La population d'Edleb mérite beaucoup mieux de la part de ceux qui prétendent exercer leur autorité sur elle, mais je lui demande de ne pas perdre espoir – pas encore. Dans les jours à venir, les États-Unis n'épargneront aucun effort, notamment en travaillant avec leurs alliés, pour isoler le régime d'Assad sur les plans diplomatique et économique et pour apporter à la population de la province d'Edleb l'aide, les ressources et enfin la paix, dont elle est privée depuis bien trop longtemps.

Aujourd'hui, je voudrais poser les questions suivantes au Conseil : quels seront les gros titres demain, et qu'allons nous faire à cet égard?

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que vient de dire ma collègue américaine et à ce qu'ont dit les deux intervenants au début de la présente séance – nous sommes en plein cauchemar.

Je voudrais ajouter deux citations à celles qui ont été mentionnées. Dans sa déclaration du 17 février, Mark Lowcock a lui-même affirmé que si la situation continuait d'évoluer dans ce sens, nous serions confrontés à la pire horreur humanitaire du XXIe siècle. Au vu de la tournure des événements sur le terrain, où il semble que le régime syrien, avec l'appui de la Russie et d'autres alliés, prend principalement pour cible des zones où se sont réfugiés un grand nombre de déplacés, pour citer Michelle Bachelet, il est incroyablement cruel de bombarder des civils qui font face à un froid glacial.

Face à une situation aussi tragique, tout ce que nous pouvons faire est d'apporter notre appui au Secrétaire général de l'ONU, qui a appelé à un cessez-le-feu immédiat. Je voudrais également reprendre à mon compte ce que vient de dire la représentante des États-Unis : en bref, la formule d'Astana ne fonctionne plus, et l'ONU doit intervenir. Il n'y a pas d'autre choix que d'appuyer ce que Geir Pedersen a dit et ce qu'il fait, mais il me semble également que le moment est venu pour le Secrétaire général de se montrer à la hauteur de la situation. En tant que Membres de l'ONU et du Conseil de sécurité, nous devons assumer cette lourde responsabilité et remédier à cette situation. Nous ne devons épargner aucun effort.

Nous sommes également préoccupés par l'escalade qui vise la force d'observation turque, et nous exigeons que le régime syrien cesse ses attaques contre les forces turques. Nous appelons à un retour immédiat à la désescalade.

Face aux problèmes, nous disons toujours qu'il n'y a pas de solution militaire si le but est d'instaurer une stabilité durable. Je pense que nous sommes confrontés à une situation où la Syrie, la Russie et leurs alliés tentent de prouver le contraire, qu'il existe une solution militaire et qu'on peut rétablir son contrôle sur le territoire d'un pays en expulsant un million de personnes de la zone concernée. Au total, cette zone compte probablement 3 millions d'habitants, et les attaques se poursuivent. Il faut y mettre un terme si nous ne voulons pas assister à la pire horreur humanitaire du XXIe siècle.

Si rien ne change, nous pourrions bientôt être confrontés à une situation où davantage de Syriens vivront à l'extérieur du pays qu'à l'intérieur, et où ceux qui restent vivront dans un pays totalement détruit sur les plans moral et physique. Pour bâtir une Syrie pacifique, la seule option est de lancer un processus politique, de veiller à ce que la Commission constitutionnelle s'acquitte de ses fonctions, de promouvoir la réconciliation dans le pays, mais aussi d'amener les responsables des crimes commis à rendre des comptes.

D'ailleurs, durant la réunion selon la formule Arria qui doit se tenir cet après-midi, nous entendrons un exposé de la Commission d'enquête, qui portera principalement sur les violations des droits des enfants dans le contexte du conflit syrien et fera des recommandations à toutes

les parties au conflit concernant les mesures à prendre à l'avenir. Telle est la voie à suivre.

Revenons au point de départ. C'est avant tout la politique du régime syrien, fondée sur une violence brutale, la répression et les poursuites, qui est à l'origine de ce conflit et qui continue d'empêcher les déplacés et les réfugiés syriens de rentrer chez eux. Nous sommes tous au courant des arrestations arbitraires, de la torture, de la violence sexuelle et des disparitions forcées, des extraditions, des meurtres de détenus et d'autres graves violations des droits de l'homme, qui sont à l'origine de ce conflit. Je voudrais donc terminer en implorant notre collègue russe d'arrêter de soutenir la Syrie. S'il dit aux Syriens que son pays retire son appui militaire au régime syrien, celui-ci sera obligé de mettre fin à son assaut contre son propre peuple.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous tenons en premier lieu à présenter nos condoléances aux familles et aux amis des membres du personnel d'Oxfam mentionnés par M. Lowcock qui ont été tués.

Je remercie M. Pedersen et M. Lowcock de leurs exposés.

Je suis tout à fait d'accord avec mes collègues allemand et américaine. Je ne vais pas répéter les statistiques tragiques énoncées par M. Lowcock, mais je voudrais faire écho à la Haute-Commissaire, Mme Bachelet, qui a demandé comment quiconque peut justifier des attaques aussi aveugles et inhumaines. Elle a également souligné que 93 % des décès recensés depuis le 1er janvier avaient été causés par le Gouvernement syrien et ses alliés.

Je souhaite donc poser cette question de la Haute-Commissaire aux Russes et aux Syriens – et plus spécifiquement à leurs représentants dans cette salle aujourd'hui. Comment peuvent-ils justifier des attaques aussi aveugles et inhumaines? Que font-ils pour faire respecter le droit international humanitaire? Que font-ils pour protéger les personnes qui fuient? Où pensent-ils que ces personnes vont trouver refuge? Que font-ils pour protéger les installations médicales et veiller à ce que les personnes décrites de manière si frappante par M. Lowcock reçoivent l'aide dont elles ont besoin? Et quand verra-t-on enfin le bout du tunnel?

Nous avons entendu le Gouvernement syrien affirmer qu'il poursuivrait son offensive. Comme le régime peut-il faire cela après tout ce que nous avons entendu aujourd'hui, alors que l'ensemble de la communauté internationale – hormis environ trois pays – le condamne pour ce qu'il inflige à la population d'Edleb?

Je suis d'accord avec les représentants de l'Allemagne et des États-Unis : le processus d'Astana ne fonctionne pas. Nous lui avons tous donné une chance et nous avons attendu trop longtemps. Nous devons abandonner le processus d'Astana et travailler avec l'ONU pour lancer le processus politique et faire appliquer la résolution 2254 (2015).

Il y a un point sur lequel je ne suis pas d'accord avec M. Lowcock, si je puis me permettre. Ce n'est pas vrai que le Conseil de sécurité ne fait rien; 13, peut-être 14, membres du Conseil de sécurité sont prêts à agir, mais les agissements du Gouvernement syrien sur le terrain sont protégés par un veto russe. Tel n'était pas le but de la création du Conseil de sécurité et tel n'était pas le but de l'octroi du droit de veto aux cinq membres permanents - que ces personnes innocentes sur le terrain souffrent, non pas une seule fois mais plusieurs fois, de la cruauté et de la barbarie du régime syrien.

Je voudrais également m'associer à ce que mes collègues de l'Allemagne et des États-Unis ont dit à propos de la Turquie. Les attaques contre la Turquie doivent cesser. La Turquie a consenti des efforts pour rechercher une solution pacifique à Edleb et nous sommes préoccupés par les répercussions que l'escalade aura sur la Turquie, qui porte déjà un lourde charge étant donné qu'elle a accueilli plus de 3,5 millions de réfugiés forcés de fuir la Syrie. J'attends donc avec impatience d'entendre ce que le représentant de la Turquie a à dire à cet égard.

Je m'associe aux autres orateurs pour demander à la Russie de cesser d'appuyer cette campagne meurtrière et le Gouvernement syrien barbare. Je m'associe au Secrétaire général pour appeler à un cessez-le-feu immédiat, véritable et durable à Edleb et à la recherche d'une solution durable à la situation qui y règne. Nous appelons une fois de plus la Syrie, la Russie et l'Iran à s'acquitter de leurs obligations en vertu du droit humanitaire international et à nous donner une réponse sur ce qu'ils font pour protéger les civils et les infrastructures civiles.

Pour en venir à ce que M. Pedersen a dit au sujet de la Commission constitutionnelle et du processus politique, nous sommes profondément déçus par l'impasse dans laquelle se trouve la Commission constitutionnelle. Il est difficile de croire que non seulement nous sommes confrontés à une situation barbare sur le terrain,

mais que les autorités syriennes entravent en fait le processus politique. Elles doivent s'asseoir à la table de négociation. Je tiens à réaffirmer officiellement l'appui du Royaume-Uni à l'Envoyé spécial du Secrétaire général dans ses efforts pour relancer les travaux de la Commission, et je tiens également à assurer l'ONU que le Royaume-Uni est prêt à appuyer tout accord soutenu par l'ONU et que nous continuons d'appuyer l'action que mène l'Envoyé spécial dans le cadre de la résolution 2254 (2015).

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions tout d'abord exprimer notre profond chagrin à la suite du décès de deux travailleurs humanitaires aujourd'hui, ce qui constitue pour nous une raison supplémentaire d'agir collectivement pour mettre fin à la violence dans le nord-ouest de la Syrie.

Nous remercions l'Ambassadeur Pedersen et M. Lowcock de leurs exposés. Nous saisissons cette occasion pour leur réitérer notre appui et notre détermination à continuer d'avancer dans la consolidation du processus de paix en Syrie.

La République dominicaine réitère, une fois de plus, ses vives préoccupations concernant la situation en République arabe syrienne en général, et la situation dans le nord-ouest du pays en particulier. Nous insistons sur le fait que tant qu'il y aura une telle situation de violence et des violations du droit international, notamment du droit humanitaire international, il ne sera pas possible d'avancer vers une solution politique négociée. J'en veux pour preuve le fait, tout en reconnaissant qu'il peut y avoir d'autres facteurs, qu'il n'a pas encore été possible de convoquer à nouveau la Commission constitutionnelle. Nous pensons qu'il est à la fois regrettable et inacceptable qu'il semble aujourd'hui très incertain que la Commission pourra s'acquitter de son mandat, après tous les efforts, le temps et l'énergie qu'il a fallu pour la mettre en place. En d'autres termes, il est évident qu'une solution militaire, y compris les mesures antiterroristes, et le processus politique s'excluent mutuellement.

Il doit y avoir un moyen de trouver un juste milieu qui permette de remédier à la situation alarmante des civils dans le nord-ouest tout en protégeant le processus politique. Il y a 900 000 raisons de rechercher d'urgence ce juste milieu. Il y a 900 000 Syriens déplacés, dont la moitié sont des enfants, qui attendent des solutions, qui meurent de froid et de faim, qui méritent d'être protégés et qui ont le droit de vivre dans la dignité. Mais les réfugiés syriens ont également le droit de retourner, en toute sécurité, dans la dignité et de leur plein gré, dans leur lieu d'origine ou le lieu de leur choix, à condition que des solutions durables soient trouvées pour garantir leur bien-être et leur épanouissement. Il en va de même pour les civils syriens qui sont restés sur place, qui, faute de moyens économiques pour se rendre dans le nord du pays afin d'échapper à la violence, n'ont pas eu d'autre choix que d'attendre, peut-être la mort, dans l'endroit qu'ils considéraient comme sûr à une époque.

Je voudrais souligner certains points très spécifiques dans ce contexte si difficile et délicat. Un cessez-le-feu complet et immédiat dans le nord-ouest du pays doit être la priorité pour éviter une escalade à grande échelle. L'ONU doit jouer un rôle central dans ces efforts en promouvant et en facilitant une solution durable. Dans cet esprit, nous appelons les parties à s'asseoir à la table de négociation et à réaffirmer leur engagement à respecter les accords de cessez-le-feu et à rétablir le calme.

La lutte contre le terrorisme ne peut pas être menée comme si de rien n'était à Edleb. Étant donné la présence de 3 millions de civils syriens, les mesures prises dans ce domaine doivent respecter le droit international, notamment le droit international humanitaire, pour protéger la population civile. L'accès humanitaire doit être garanti et facilité pour répondre aux besoins urgents d'une population frappée, secouée et traumatisée par de trop nombreuses années de violence entre les Syriens.

Pour terminer, nous regrettons que la Commission constitutionnelle, qui aurait dû ouvrir la voie à un large processus politique, ne semble pas tenir ses promesses. La méfiance et l'apathie apparentes dans le contexte de la situation actuelle exigent des efforts plus importants de notre part à tous, garants de la résolution 2254 (2015), afin de briser ce cycle et d'avancer sans plus tarder et sans prétextes. Enfin, je rappelle aux membres du Conseil et aux représentants de l'ONU que l'histoire nous jugera pour notre inaction.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord me joindre aux autres orateurs pour remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Lowcock.

Comme l'a déjà indiqué l'Envoyé spécial, il n'y a malheureusement pas de progrès sur le volet politique et des divergences subsistent en ce qui concerne la Commission constitutionnelle. Toutefois, ma délégation est convaincue que les parties syriennes sont pleinement

conscientes de l'importance de ce processus pour aller de l'avant et qu'elles finiront par s'acquitter de leurs responsabilités en s'accordant sur des principes constitutionnels. Autant nous souhaitons que les parties syriennes instaurent un climat de confiance mutuelle, autant la communauté internationale doit leur faire confiance et appuyer pleinement le processus politique dirigé et pris en main par les Syriens, conformément aux dispositions pertinentes de la résolution 2254 (2015).

La situation dans le nord-ouest de la Syrie est extrêmement préoccupante. Comme nous l'a dit l'Envoyé spécial Pedersen, depuis le 1er décembre, 900 000 personnes, dont une majorité de femmes et d'enfants, ont été déplacées. C'est un nombre très élevé. Nous avons entendu parler de bébés et d'enfants qui sont morts à cause des températures glaciales. Des familles ont fui leurs maisons à la recherche de la sécurité. Cependant, elles ont fini par dormir dehors parce que les camps de déplacés sont surpeuplés.

La réponse humanitaire est insuffisante face aux besoins. Le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock, dans sa dernière déclaration, a dit que les travailleurs humanitaires eux-mêmes étaient déplacés et tués. C'est un cauchemar pour le Conseil et pour l'ensemble de la communauté internationale. Cependant, ce n'est pas un cauchemar pour toutes ces personnes déplacées. Ce n'est pas un cauchemar pour les mères qui tentent de protéger leurs bébés qui meurent de froid. C'est la réalité qu'elles doivent endurer – une réalité catastrophique.

L'Indonésie souhaite mettre l'accent sur trois points. Premièrement, une désescalade s'impose d'urgence. Ma délégation en appelle à une réduction immédiate des tensions et exhorte toutes les parties prenantes clefs sur le terrain à rétablir le calme séance tenante et à ne pas prolonger les souffrances des civils. L'intensification des combats et la violence doivent cesser. Le cessez-le-feu doit être pleinement respecté. Toutes les parties impliquées dans le conflit doivent honorer l'obligation que leur impose le droit international humanitaire de protéger les civils et les infrastructures publiques. Comme l'a indiqué M. Pedersen, le principe de proportionnalité doit toujours être observé. Toutes les parties doivent respecter le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, il faut créer un environnement propice au dialogue. L'établissement d'un environnement positif sur le terrain est essentiel pour faire avancer le travail de la Commission constitutionnelle et permettre une réforme constitutionnelle en Syrie. Entre-temps, nous nourrissons l'espoir que les parties syriennes seront toujours disposées à participer à un dialogue authentique et à poursuivre de bonne foi les pourparlers menés sous l'égide de l'ONU.

Troisièmement, il est important d'éviter toute rhétorique ou acte de provocation. La complexité de la situation en Syrie ne doit pas être exacerbée par des mesures ou des discours inutiles susceptibles d'enflammer les esprits et de compliquer plus encore la donne. Le moment est venu pour nous tous de faire preuve de retenue et de trouver des solutions concrètes. Nous devons nous attacher à sauver des vies. C'est ce que l'on attend de nous.

Pour terminer, nous exprimons une fois de plus notre appui à l'Envoyé spécial, alors qu'il s'emploie à trouver une solution à cette crise de longue date en Syrie. Lui et son équipe doivent poursuivre leurs efforts, si modestes qu'ils puissent paraître, tels que le retour des détenus et des personnes disparues, afin d'instaurer la confiance. Nous réaffirmons une fois de plus la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous soulignons qu'il ne saurait y avoir de solution militaire, qu'une solution politique durable est nécessaire et que notre objectif doit être d'atténuer les souffrances humanitaires du peuple syrien. Des mesures concrètes s'imposent pour mettre fin aux souffrances du peuple syrien. Le Conseil peut ouvrir la marche. Unissons-nous pour sauver ces vies. Comme M. Lowcock vient de le dire, tous les yeux sont rivés sur nous.

Mme Goolab (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés sur la situation en Syrie. Je tiens également à assurer l'Envoyé spécial Pedersen du plein appui de l'Afrique du Sud et saluer les efforts qu'il mène pour trouver une issue à l'impasse actuelle.

Si nous reconnaissons le droit de la République arabe syrienne à reprendre le contrôle de l'ensemble de son territoire, l'Afrique du Sud voit d'un œil inquiet le conflit qui fait rage dans le nord-ouest de la Syrie, notamment ses répercussions sur la situation humanitaire. Nous exhortons toutes les parties à rechercher un règlement pacifique du conflit, ce qui passe par une cessation des hostilités et une solution qui préserve la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. À cet égard, l'appui extérieur aux groupes armés doit cesser immédiatement. Nous ne pouvons permettre à des acteurs extérieurs d'exploiter le conflit dévastateur en Syrie pour servir leurs propres intérêts.

L'aggravation de la violence a une incidence directe sur la situation humanitaire en Syrie, avec des milliers de civils fuyant les hostilités vers des camps de réfugiés et de personnes déplacées déjà surpeuplés. L'Afrique du Sud renouvelle son appel à toutes les parties pour qu'elles respectent leurs obligations en vertu du droit international et du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils et des infrastructures civiles. Qui plus est, nous appelons les autorités compétentes à garantir l'acheminement sûr, sans entrave et impartial de l'assistance et de l'aide humanitaires à tous ceux qui en ont besoin. L'hiver particulièrement rigoureux rend d'autant plus nécessaire la fourniture d'une aide humanitaire essentielle, notamment du matériel pour affronter le froid et des abris. Les civils doivent également être assurés d'un accès aux couloirs humanitaires.

En ce qui concerne le processus politique, la seule option durable est la réalisation d'une solution politique qui reflète la volonté du peuple syrien par le biais d'un dialogue inclusif mené par les Syriens. À cet égard, nous saluons et encourageons la participation active des femmes et des groupes religieux à ces pourparlers de paix, étant donné que chaque pan de la société a des perspectives singulières à présenter.

L'Afrique du Sud se félicite de la formation de la Commission constitutionnelle et du comité de rédaction, représentant l'ensemble du peuple syrien – le Gouvernement, l'opposition et la société civile –, en vue de mener à bien le mandat de rédaction d'une nouvelle Constitution pour la Syrie. Nous exhortons tous les membres de la Commission constitutionnelle à faire un effort concerté pour convenir d'un programme de discussions sincères sur la rédaction d'une Constitution, qui serait une composante essentielle d'une solution durable au conflit en Syrie.

Le travail de la Commission constitutionnelle n'est qu'un aspect du processus politique au sens large en Syrie, tel que défini dans la résolution 2254 (2015), qui doit être pleinement mise en œuvre et respectée par toutes les parties. Pour qu'il soit durable, le processus politique doit être dirigé et contrôlé par les Syriens. Toute ingérence extérieure dans ce processus est préjudiciable à sa réussite.

Pour que ces négociations de paix puissent progresser de manière crédible, les parties doivent se faire confiance. À cet égard, l'Afrique du Sud encourage toutes les parties à adopter des mesures de confiance. Elles pourraient notamment réaliser des progrès dans le domaine de la libération des civils détenus, en particulier les groupes vulnérables, tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Ma délégation a pris note de la récente réunion du Groupe de travail sur les détenus et les disparus à Genève et attend avec impatience ses résultats. Nous exhortons le Groupe de travail à ne ménager aucun effort pour véritablement faire avancer ce dossier. Dans le cadre de ces mesures de confiance, l'assouplissement des sanctions économiques imposées à la Syrie devrait être envisagé s'il y a des progrès sur le front politique.

Pour terminer, l'Afrique du Sud est fermement convaincue que les situations humanitaire et politique en Syrie sont liées et que des progrès crédibles dans un domaine conduiront à des progrès crédibles dans l'autre. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir les progrès sur ces deux fronts afin de parvenir à un règlement global et pacifique du conflit. Le peuple syrien ne mérite rien de moins.

Mme King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je remercie Geir Pedersen et Mark Lowcock de leurs exposés circonstanciés. Nous nous associons à nos collègues pour exprimer nos condoléances aux familles, aux proches et aux amis des deux travailleurs humanitaires d'Oxfam qui ont perdu la vie aujourd'hui.

Il y a de deux semaines à peine, nous nous sommes réunis ici au Conseil pour dire notre préoccupation commune concernant la situation dans le nord-ouest de la Syrie (voir S/PV.8715). Nous sommes à nouveau ici aujourd'hui parce que la situation n'a cessé de se détériorer. Nous renouvelons les appels que nous avons lancés en faveur d'une cessation immédiate et durable de toutes les hostilités, car c'est la seule façon de mettre fin à ces souffrances, qui sont malheureusement devenues monnaie courante dans la vie quotidienne de nombreux Syriens.

Continuer sur la voie militaire ne mettra pas fin au conflit. Cela ne permettra pas d'atteindre les objectifs fixés dans la résolution 2254 (2015) ni de mettre fin à la crise humanitaire et encore moins d'apporter la stabilité à la Syrie. Tout ce que cela entraînera, ce sont de nouveaux déplacements de civils dans des conditions désastreuses où ils doivent se battre pour survivre, l'interruption de l'aide humanitaire vitale et la perte de nombreuses autres vies. C'est pourquoi nous exprimons une fois de plus notre appui au travail de l'Envoyé spécial Pedersen. Nous reconnaissons et applaudissons ses récents efforts pour parvenir à une solution politique

en engageant un dialogue avec les parties. En tant que fervent défenseur du dialogue, nous espérons que cela conduira à une désescalade et à la prévention d'une confrontation militaire à grande échelle.

Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicite de tous les efforts déployés pour négocier et maintenir un cessez-le-feu à Edleb, notamment par le biais du processus d'Astana et de l'ONU. En effet, toute solution doit inclure toutes les parties concernées ainsi que l'ONU. Dans cet esprit, nous nous félicitons de la coopération de l'Envoyé spécial Pedersen avec les garants d'Astana, dont nous saluons les efforts diligents, et appuyons l'action de l'ONU.

Saint-Vincent-et-les Grenadines souligne une fois de plus la nécessité d'un processus politique crédible, équilibré et inclusif qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien. C'est la seule voie viable vers une paix et une stabilité durables.

La présence dans le pays d'entités terroristes inscrites sur la liste de l'Organisation des Nations Unies suscite des préoccupations légitimes en matière de sécurité locale et régionale, qui ont nécessité des opérations militaires. Toutefois, nous devons rappeler aux parties que ces opérations ne les déchargent pas de leurs obligations au titre du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Les mesures de confiance sont également des éléments clefs pour garantir le succès du processus politique. Il faut donc régler la question des personnes disparues et détenues pour promouvoir la bonne volonté. En outre, il faut créer des conditions propices pour le retour volontaire, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés et des personnes déplacées. La Syrie et son peuple méritent la sécurité pour pouvoir vivre dans la tranquillité. Ce conflit leur a fait payer un tribut trop lourd, et il continuera à le faire si nous manquons à notre responsabilité de faire cesser les souffrances dès maintenant.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de leurs exposés. La Chine salue les bons offices de l'Envoyé spécial et appuie ses efforts constants pour améliorer la communication avec toutes les parties en Syrie et avec les garants du processus d'Astana, pour écouter les demandes raisonnables du Gouvernement syrien et pour continuer à faire avancer le processus politique dirigé et pris en main par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015).

Étant donné que les graves problèmes d'ordre politique, sécuritaire et humanitaire en Syrie sont étroitement liés, nous devons prendre les mesures suivantes pour faire avancer le processus politique.

Premièrement, nous devons maintenir le cap sur un règlement politique et faire bon usage de cette instance qu'est la Commission constitutionnelle. Une solution politique est la seule façon de mettre fin à la crise syrienne et elle doit être fondée sur la préservation de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie. La création de la Commission constitutionnelle a été un bon point de départ pour le processus politique syrien. Son rôle doit être pleinement exploité sur la base des résultats qui ont déjà été obtenus. Les divergences entre les parties syriennes dans le cadre des travaux de la Commission constitutionnelle, bien qu'inévitables, doivent être résolues par le dialogue. Nous devons veiller à préserver l'indépendance de la Commission et à créer des conditions permettant à toutes les parties en Syrie de rapprocher leurs points de vue et de parvenir à un consensus. Nous espérons que les membres de la Commission feront preuve de volonté politique, maintiendront l'esprit de compromis et joueront un rôle constructif pour dégager un consensus entre toutes les parties en Syrie.

Deuxièmement, il faut éliminer le terrorisme en Syrie et créer un environnement en matière de sécurité favorable au processus politique. Le terrorisme qui sévit en Syrie a eu des incidences très négatives sur le processus politique et l'avenir du pays. Par conséquent, il doit être pris au sérieux et combattu par toutes les parties. La province d'Edleb est devenue un terreau fertile pour le terrorisme, et le problème épineux des combattants terroristes étrangers a eu de graves répercussions. Les pays doivent éliminer les refuges créés par les groupes terroristes en Syrie, conformément au droit international et à toutes les résolutions pertinentes du Conseil, y compris la résolution 2254 (2015). La Chine soutient toutes les parties dans leurs efforts continus pour rechercher des solutions globales et à long terme au problème d'Edleb par le dialogue et les négociations.

Troisièmement, des efforts doivent être faits pour améliorer la situation humanitaire en Syrie, ce qui contribuera à faire avancer le processus de règlement politique. La communauté internationale doit accroître l'aide humanitaire en faveur de la Syrie, aider l'ONU à porter assistance aux personnes déplacées. L'aide humanitaire doit être fournie sans être assortie de conditions politiques. À long terme, il faut appuyer les

efforts de reconstruction du Gouvernement syrien dans les zones où la situation est relativement stable sur le plan de la sécurité. La communauté internationale a la responsabilité morale d'aider la Syrie à rétablir le développement économique et le calme. Pour mener efficacement les opérations humanitaires en Syrie, il faut renforcer la communication et la coordination avec le Gouvernement et respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie.

M. Abarry (Niger) : J'adresse tout d'abord mes condoléances à Oxfam ainsi qu'à la famille humanitaire suite à la disparition de deux des leurs, aujourd'hui en Syrie. Je tiens à remercier M. Pedersen et M. Lowcock pour la présentation qu'ils viennent de nous faire. Je voudrais saluer les efforts opiniâtres que M. Pedersen déploie pour créer les conditions d'un règlement politique de la crise syrienne.

Si la mise en place de la Commission constitutionnelle avait projeté une lueur d'espoir, cela ne s'est malheureusement pas traduit par des avancées notoires, les parties étant restées sur leurs positions intransigeantes. J'encourage M. Pedersen à poursuivre ses efforts pour dissiper les suspicions et le manque de confiance entre les parties et, ce faisant, créer les conditions de décrispation de l'environnement des négociations.

Il est regrettable que depuis le 1er décembre dernier, la montée de la violence ait poussé des centaines de milliers de Syriens, en majorité des femmes et des enfants, à quitter leurs foyers par ces temps de grand froid. Si la lutte contre le terrorisme est un objectif qui doit être poursuivi partout où cela est nécessaire, elle doit cependant se faire en adéquation avec le droit international humanitaire, en veillant notamment à la protection des civils innocents et à leur accès à l'aide humanitaire.

Ma délégation appelle les belligérants des deux camps à la plus grande retenue et à œuvrer pour la désescalade. Elle rappelle les parties concernées au respect des engagements auxquels elles ont souscrit dans le cadre des différents accords en vue de parvenir à un cessez-le-feu. Le Niger reste convaincu que les situations politique et humanitaire en Syrie ne peuvent être traitées indépendamment l'une de l'autre, car en effet, la poursuite des hostilités impacte négativement la situation humanitaire qui, à son tour, affecte le processus politique.

Pour ma délégation, le dénouement de la crise syrienne doit se faire sur une base politique et non militaire, selon un processus conduit par les Syriens eux-mêmes et à travers les différentes composantes de leur société. C'est pourquoi il est plus qu'urgent de remettre le processus politique sur la bonne voie, conformément à la résolution 2254 (2015).

Pour terminer, nous lançons une fois de plus un appel à toutes les parties prenantes au conflit à œuvrer au respect du cessez-le-feu et à faciliter l'accès des organisations humanitaires aux populations civiles qui en ont grandement besoin, surtout en cette période de grand froid. Le contenu poignant des présentations de M. Pedersen et de M. Lowcock ne peut nous laisser indifférents plus longtemps. Il est temps d'agir. Il est temps que nous contribuions réellement à mettre fin à la détresse en Syrie. Il est temps que le Conseil prenne ses responsabilités, car il y va également de sa crédibilité.

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Tout d'abord nous remercions l'Envoyé spécial, M. Geir Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, des exposés qu'ils ont présentés au Conseil aujourd'hui, après leurs exposés d'il y a deux semaines (voir S/PV.8715).

La position du Viet Nam sur cette question est inchangée. Nous continuons de soutenir les efforts déployés actuellement par l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général et l'Envoyé spécial en vue de parvenir à un règlement pacifique de cette crise prolongée. Nous appuyons les travaux de la Commission constitutionnelle, facilités par l'Organisation, en tant qu'enceinte pour un véritable dialogue entre les parties syriennes. Certains ont dit qu'elle avait ouvert la porte au processus de paix en Syrie. Pour que cette porte reste ouverte et accessible, il faut renforcer suffisamment la confiance pour ouvrir la voie à des résultats tangibles. Toutes les parties doivent continuer à renforcer les mesures de confiance.

Deuxièmement, nous sommes fermement convaincus qu'une solution politique globale et crédible, conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies, et plus important, aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2254 (2015), est le seul moyen d'apporter la paix au peuple syrien. Cette solution requiert de toutes les parties impliquées dans le processus de dialogue et de négociation qu'elles fassent preuve d'une ferme bonne volonté politique. Nous nous félicitons des discussions en cours entre les parties concernées pour remédier à la

situation. Mais il est triste de voir que les mois passent sans qu'aucun progrès ne soit enregistré.

Troisièmement, nous continuons d'être profondément préoccupés par l'escalade de la situation dans le nord-ouest de la Syrie et par les graves répercussions que cela a sur le bien-être de 4 millions de personnes dans la région. Plus longtemps le conflit et l'escalade se poursuivront sans solution politique, plus grandes seront les souffrances de civils innocents. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations faisant état du fait que le nombre de personnes nouvellement déplacées ou de nouveau déplacées a constamment augmenté ces deux dernières semaines, atteignant environ 100 000, dont près de 60 % sont des enfants. On a fait aussi état d'un nombre élevé de civils tués, notamment dans des camps de déplacés.

Il fait aussi froid là-bas qu'ici à New York. Il est difficile d'imaginer les conditions dans lesquelles vivent les gens sans abris convenables et sans les fournitures dont ils ont besoin, en particulier les femmes et les enfants. À cet égard, nous appelons encore une fois toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue afin d'empêcher toute nouvelle détérioration de la situation. La lutte contre le terrorisme est indispensable, mais protéger les civils innocents et prévenir les souffrances des civils doivent toujours être un impératif pour tous. C'est pourquoi nous appuyons l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat.

Enfin et surtout, le Conseil de sécurité, de concert avec la communauté internationale, doit continuer d'exhorter à d'autres efforts, notamment des efforts diplomatiques internationaux, et de les appuyer afin de parvenir à un règlement politique de la situation en Syrie, dans le strict respect du droit international et de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. C'est là la voie la plus viable vers la paix, la stabilité et le développement en Syrie et dans la région.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Geir Pedersen de son exposé. Nous avons aussi écouté attentivement l'exposé du Secrétaire général adjoint Mark Lowcock. Les actions des rédacteurs des textes concernant la situation humanitaire en Syrie au Conseil de sécurité, qui ont demandé d'inviter Mark Lowcock à la dernière minute, nous ont surpris, mais pour nous, leurs motivations sont claires, comme nous le disons à chaque fois. Ce mois-ci, nous avons d'une certaine manière débattu à deux reprises des questions humanitaires, et le programme de travail du Conseil de sécurité prévoit aussi une réunion d'information mensuelle consacrée aux aspects humanitaires de la situation en Syrie le 27 février. On devrait peut-être inviter aussi la prochaine fois Mme Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, pour aborder tous les aspects de la crise syrienne qui sont examinés par le Conseil de sécurité.

Mais pour l'instant, nous voudrions nous concentrer essentiellement sur les aspects politiques qui sont à l'ordre du jour aujourd'hui. Nous cherchons à faciliter le processus de règlement pacifique. Avec la Russie jouant un rôle de chef de file, de concert avec la Turquie et l'Iran, la Commission constitutionnelle a été créée.. Il n'y a tout simplement pas d'autre mécanisme de dialogue politique. Cette Commission s'est déjà réunie deux fois jusqu'à présent.

L'Envoyé spécial et son équipe s'affairent maintenant à convoquer une troisième réunion et sont en contact régulier avec les parties syriennes. À cette fin, l'Envoyé spécial puis son adjointe se sont rendus récemment à Damas. Nous pensons que c'est la bonne approche - les parties doivent d'abord convenir d'un ordre du jour pour une réunion afin que les discussions portent sur des questions concrètes. Bien sûr, nous aimerions tous voir des avancées enregistrées sur le volet politique, mais hâter ou imposer des solutions toutes faites violerait le principe sur lequel nous nous sommes tous mis d'accord, à savoir que ce sont les Syriens qui décident de l'avenir de la Syrie. Nous encourageons aussi les Syriens à agir de façon constructive.

Des conseils sont données à la Russie sur ce qu'elle doit faire et comment le faire. Nous pouvons nous aussi formuler quelques recommandations.

D'abord, il faut arrêter de protéger les combattants, notamment ceux affiliés à des organisations inscrites sur la liste du Conseil de sécurité, comme Hay'at Tahrir el-Cham. Nous avons récemment entendu à nouveau un haut responsable américain, James Jeffrey, dire qu'il serait possible d'arriver avec à un accord avec Hay'at Tahrir el-Cham. Leur offrir une couverture politique en les présentant comme des révolutionnaires, et forcer le Gouvernement syrien à négocier avec eux ne sera pas possible.

Le Ministère russe de la défense a annoncé que des échantillons de munitions modernes de fabrication occidentale ont été trouvés dans des dépôts d'armes pris aux terroristes, dont beaucoup se trouvaient dans des écoles et des hôpitaux transformés secrètement en

positions de combat. Il importe d'arrêter d'approvisionner les combattants terroristes en armes. Soit dit en passant, lorsque des détachements armés ont marché sur Damas, avec l'aval de certains États occidentaux, je ne me rappelle pas que des séances du Conseil de sécurité avaient alors été tenues si souvent pour en parler, bien que les pertes enregistrées parmi les civils et dans les rangs de l'armée syrienne étaient énormes. Nous avons déjà appris que certains de nos collègues font une nette distinction entre les bons Syriens et les Syriens qui soutiennent les autorités légitimes.

Nous avons déjà entendu la rhétorique d'aujourd'hui plus d'une fois au cours de ce mois. Certains jouent la carte des souffrances de la population civile et demandent une trêve à long terme chaque fois que les terroristes qu'ils protègent sont en danger. Comment pouvons-nous répondre à ceux qui nous accusent d'exterminer les civils? Quoique nous disions pour les persuader du contraire, ils n'écoutent pas et s'entêtent à parler de bombardements délibérés d'écoles, d'hôpitaux et de camps de réfugiés.

Bien sûr, aucune personne humaine qui a un cœur ne peut rester indifférent à ce genre de déclarations. C'est un stratagème garanti à 100 %. Mais qui va se soucier de vérifier si cela est vrai ou non? La dernière fois, nous avons parlé en détail des efforts que déploient nos militaires pour protéger les civils et respecter le droit international humanitaire. Sans doute cela a-t-il échappé à notre collègue britannique, mais je voudrais simplement lui rappeler quelque chose d'autre dont nous avons parlé. Ce n'est pas bien de se vanter des destructions, mais il est évident que le niveau de destruction de cibles civiles causé par l'activité de lutte antiterroriste menée par l'Armée syrienne à Edleb est de très loin moindre que celui observé durant les actions menées par la prétendue coalition internationale à Raqqa et d'autres villes, qui avaient alors été sauvagement bombardées dans le cadre des la lutte contre le terrorisme.

Nous déplorons la mort d'agents humanitaires d'Oxfam dans le sud de la Syrie, dans la province de Deraa, dont nous avons entendu parler aujourd'hui. Ils ont été attaqués par un groupe armé, ce qui ne fait que réaffirmer l'importance qu'il y a de combattre les groupes armés pour que le Gouvernement syrien reprenne le contrôle sur l'ensemble du territoire du pays.

Nous appelons tous ceux qui ont une influence sur les factions présentes à Edleb à s'employer à faire cesser les bombardements contre la population civile, les attaques de drones contre la base aérienne russe de Hmeïmim et les provocations contre les forces syriennes. À titre d'information, rien qu'hier, 29 attaques de ce genre ont été perpétrées à Lattaquié, Edleb, Hama et Alep. Si nous n'y mettons pas un terme, il sera impossible d'établir un cessez-le-feu durable et stable. Comme on nous l'a dit récemment, le droit humanitaire s'applique à tous les types de conflits. Nous demandons donc que des pressions soient exercées sur les terroristes à Edleb pour qu'ils cessent d'utiliser les civils comme boucliers humains et leur permettent de partir via les couloirs humanitaires, et qu'ils arrêtent d'exécuter et de torturer ceux qui manifestent ou protestent contre l'invasion des terroristes. Au fait, j'ai une information pour ceux qui doutent du fonctionnement de ces couloirs humanitaires : en une seule journée, le 18 février, 177 personnes ont traversé le poste de contrôle de Bjarez, 171 ont traversé à Maaret al-Numan et 35 à Habit.

Troisièmement, il est nécessaire de commencer dès à présent à envisager la reconstruction post-conflit du pays. Nous collègues qui organisent des réunions selon la formule Arria ne font que renforcer le régime de sanctions, qui, le 17 février, a été élargi aux entreprises syriennes qui participent aux activités de reconstruction après le conflit. Quel est le rapport avec leur souci pour les Syriens?

Comme les autres membres du Conseil, la Fédération de Russie est préoccupée par la situation de dizaines de milliers de personnes déplacées qui se sont retrouvées bloquées à l'extérieur de camps. La communauté humanitaire doit s'attacher à régler leurs problèmes à titre prioritaire, en particulier compte tenu des conditions hivernales et du nombre élevé de personnes vulnérables au sein de ce groupe.

Nous croyons comprendre que les organismes humanitaires ont les ressources nécessaires, et les donateurs n'épargnent aucun effort pour fournir les ressources financières nécessaires pour aider les habitants des régions qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement. En outre, nous soulignons qu'il faut anticiper ces problèmes et prévoir des solutions à l'avance pour que les populations ne se retrouvent pas sans abri en hiver.

Je répète que certains essaient de créer la sensation. Nous connaissons très bien ces techniques. Pour comprendre leurs manœuvres, il convient de rappeler qu'ils ont essayé de provoquer la même sensation le mois dernier autour du mécanisme transfrontières d'acheminement de l'aide (voir S/PV.8707). Les membres du Conseil se souviendront que tout le monde

nous a critiqués pour la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé. On nous a demandé de collaborer avec la partie syrienne pour trouver d'autres moyens d'acheminer l'aide humanitaire dès que possible. On nous a dit que la situation était extrêmement urgente et que les stocks de médicaments à Hassaké étaient sur le point de s'épuiser. Pour une raison quelconque, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) n'a pas informé le Conseil ou le public de la suite des événements à cet égard. Nous allons l'expliquer aux membres du Conseil. La partie syrienne a répondu à la demande de l'ONU concernant un nouvel itinéraire un jour après l'avoir reçue – je précise cela à l'intention de ceux qui prétendent que Damas ne réagit pas rapidement – , et cette réponse concernait la voie d'acheminement par l'Iraq et par la Syrie, selon une note spécifique en date du 29 janvier. Nous sommes le 19 février, et le convoi n'a pas été envoyé, ni de l'Iraq, ni de Damas. Mes collègues de l'ONU gardent simplement le silence depuis trois mois. Qu'est-il advenu de l'urgence? Peut-être parce que cette histoire sensationnelle ne fait plus les gros titres, les besoins de Hassaké ne présentent plus d'intérêt. Nous espérons que l'OCHA mentionnera cette question dans son rapport sur les autres itinéraires proposés en remplacement de Yaaroubiyé.

La restitution des champs pétrolifères au Gouvernement permettrait d'améliorer considérablement la situation humanitaire en Syrie. Si certains de nos collègues sont réellement soucieux de protéger les champs pétrolifères contre les combattants terroristes, ils peuvent conseiller à ces combattants de conclure un accord avec Damas. Dans le cas contraire, leur présence en Syrie est illégale. C'est également le cas dans d'autres régions, notamment à Tanf, où le problème du camp de Roukban n'est toujours pas résolu, et dans la zone située au-delà de l'Euphrate, où les réfugiés du camp de Hol continuent de souffrir. Cela concerne également les visites des fonctionnaires dans les territoires qui ne sont pas sous le contrôle du Gouvernement syrien. Comment peuvent-ils effectuer ces visites si des terroristes opèrent dans ces régions?

Je voudrais également souligner que sur la rive orientale de l'Euphrate, la présence de combattants, notamment des combattants terroristes étrangers, qui se sont évadés de prison, constitue une menace de plus en plus grave. Certains sont entrés dans la clandestinité et se sont installés dans des camps de réfugiés, tandis que d'autres se sont dispersés dans toute la région, Nous sommes profondément préoccupés par cette situation.

Pour notre part, nous poursuivrons nos efforts en vue de normaliser la situation en Syrie. Nous estimons qu'il est important de rétablir des relations normales entre les différents groupes de la population de la République arabe syrienne, qui ont énormément souffert à cause des tentatives visant à déchirer le pays. La stabilité en Syrie ne sera possible que grâce au respect de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale.

À notre collègue allemand, qui a posé une question directe, je voudrais répondre que nous ne cesserons pas de soutenir le Gouvernement syrien légitime, qui mène une lutte légitime contre le terrorisme international.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Premièrement, je tiens à remercier l'Envoyé spécial, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de leurs exposés et des efforts qu'ils déploient pour venir en aide au peuple syrien.

Ce qu'il faut retenir de leurs exposés est simple. Dans sa forme actuelle, la Commission constitutionnelle est dysfonctionnelle. Le format d'Astana est dysfonctionnel. Depuis notre dernière séance régulière (voir S/PV.8715), peu de progrès ont été réalisés en vue de la convocation d'une troisième session de la Commission. Dans le même temps, la guerre en Syrie se poursuit sans relâche.

Au lieu de consacrer ses efforts sur un processus politique, conformément à la résolution 2254 (2015), le régime syrien continue de bloquer toute tentative de désescalade. N'oublions pas que ce blocage va au-delà des discours. Les promesses vides sont suivies d'attaques contre les civils qui fuient Edleb, dont le nombre est maintenant supérieur à 900 000. C'est pourquoi l'Estonie s'associe aujourd'hui aux pays qui appellent à un cessez-le-feu immédiat dans tout le pays et à un accès humanitaire sans entrave aux personnes dans le besoin sur l'ensemble du territoire.

Malheureusement, le régime syrien et la Russie ont opté pour une solution militaire plutôt que politique. C'est une grave erreur. La prétendue libération de villes démolies est une chose, mais la reconstruction effective d'un pays est une toute autre chose. Nos collègues syriens dans la salle doivent comprendre que les balles russes et iraniennes ne nourriront pas leur pays. C'est également une des raisons pour lesquelles presque personne ne veut retourner dans les zones contrôlées par le régime. L'Estonie et les membres de l'Union européenne restent pleinement déterminés à trouver une solution politique durable et crédible au conflit syrien, conformément à

la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe). Cela passe notamment par une Commission constitutionnelle qui fonctionne comme il faut, une transition politique avec des élections libres et régulières, la libération des personnes détenues arbitrairement et l'application du principe de responsabilité pour les auteurs de violations des droits de l'homme et de crimes contre l'humanité.

Les mécanismes de responsabilisation, notamment le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables établi par l'Assemblée générale, la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme et la mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, jouent tous un rôle crucial pour recueillir des éléments de preuve et mettre en lumière les crimes commis contre les Syriens par les deux parties. Nous appuyons pleinement ces efforts et nous espérons établir un lien plus étroit entre ces travaux et l'action du Conseil de sécurité.

Cependant, si le Gouvernement de Damas décide de faire fi des exigences de la résolution 2254 (2015) et continue de lancer des attaques, alors, plutôt que d'être reconnu, le Gouvernement syrien sera de plus en plus isolé sur la scène internationale. La loi César des États-Unis, les sanctions de l'Union européenne qui ont été élargies récemment et d'autres mesures similaires mettent en exergue le statut de paria du régime syrien. L'Union européenne a déjà inscrit 277 personnes et 71 entités sur sa liste de sanctions. Ces chiffres vont certainement augmenter. L'Union européenne a clairement indiqué qu'elle n'apporterait son appui à la reconstruction de la Syrie qu'après le lancement d'une transition politique globale et sans exclusive, sur la base de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève de 2012.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de leurs exposés extrêmement importants. Nous tenons également à présenter nos condoléances aux familles des deux membres du personnel d'Oxfam tués en Syrie.

Nous suivons avec préoccupation l'escalade militaire en cours dans le nord-ouest de la Syrie. Nous regrettons que la situation n'évolue pas dans un sens qui permettrait de relancer le processus politique sur des bases solides et dans un environnement calme, stable et de confiance mutuelle. Nous sommes également profondément préoccupés par la situation humanitaire à Edleb et ses environs, en raison des derniers événements en matière de sécurité qui ont fait de nombreuses victimes civiles, provoqué le déplacement d'un grand nombre d'habitants et privé d'abri des milliers de déplacés en raison des camps surpeuplés, dans des conditions climatiques difficiles, ce qui a entraîné la mort d'un grand nombre d'enfants. Nous appelons également toutes les parties à respecter leurs obligations découlant du droit international humanitaire et du droit international afin de garantir la protection des civils et des infrastructures civiles.

La priorité doit être accordée de toute urgence à la désescalade au moyen d'un cessez-le-feu, et les parties sur le terrain doivent faire preuve d'un maximum de retenue et éviter toute nouvelle escalade dans la région. Nous espérons que les contacts en cours entre la Russie et la Turquie y contribueront. Nous appuyons également la participation de l'ONU aux efforts visant à obtenir un cessez-le-feu complet et durable.

Les accords de désescalade à Edleb, bien qu'importants, ne seront que temporaires à moins qu'ils ne prévoient effectivement une solution concrète et globale qui exclue les organisations terroristes, telles que Hay'at Tahrir el-Cham et ses alliés, garantisse la fin de leur présence tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Syrie et préserve la sécurité, l'indépendance et la souveraineté de la Syrie et de l'ensemble de son territoire.

Nous espérons que la Commission constitutionnelle lancera un nouveau cycle de négociations ce mois-ci ou le mois prochain, comme l'a déjà indiqué l'Envoyé spécial. Nous invitons instamment les parties syriennes concernées à faire preuve de souplesse, à rechercher un terrain d'entente et à participer de manière constructive aux efforts de la Commission, sans conditions préalables, de manière à ouvrir la voie à des progrès dans le processus politique.

Nous réaffirmons également qu'il importe que le processus politique en cours s'accompagne de mesures de confiance et de progrès dans la libération des détenus et des otages, de manière à préserver l'harmonie politique et sociale.

Le peuple syrien, notre frère, notamment la génération du conflit actuel, qui continue de subir le poids de la guerre et de la détérioration de la situation à

tous les niveaux, a le droit d'aspirer à une vie placée sous le signe de la sécurité, de la paix et de la tranquillité.

Enfin, ma délégation voudrait renouveler son appui à l'Envoyé spécial et à son équipe. Nous voudrions également confirmer une fois de plus qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise en Syrie. La seule solution passe par un cessez-le-feu et par des progrès sur le volet politique, conformément à la résolution 2254 (2015), dirigés et pris en main par les Syriens et parrainés par l'ONU. Cela doit se faire grâce à la conclusion d'un accord entre les parties politiques et civiles syriennes sur une nouvelle constitution garantissant des élections libres et régulières, qui seraient conduites sous la supervision de l'ONU, pour répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien à la liberté et à la dignité. Une telle constitution préserverait l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, et garantirait la sécurité et la stabilité dans la région.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Pedersen et M. Lowcock pour leurs interventions. La poursuite de la mobilisation de l'ensemble des Nations Unies sous le leadership du Secrétaire général est essentielle.

La France en appelle à un sursaut collectif pour mettre fin à la catastrophe humanitaire sans précédent à laquelle nous assistons à Edleb. Les chiffres effroyables que nous a rappelés à l'instant M. Lowcock parlent d'eux-mêmes : ce qui se déroule en ce moment est bien la plus grave crise humanitaire depuis le début du conflit syrien. Depuis le 1er décembre, la nouvelle offensive des forces pro-régime a fait près de 400 victimes civiles, ainsi que près de 900 000 déplacés. Des nourrissons et des enfants meurent de froid dans des camps de déplacés à la frontière turque. La menace des bombes du régime et de ses alliés est permanente. Les hôpitaux, les écoles, mais aussi les camps de personnes déplacées, sont désormais la cible d'attaques. Après les sièges d'Alep et de la Ghouta, il ne semble plus y avoir de limites aux souffrances que le régime est prêt à infliger à son propre peuple.

La France réitère donc sa condamnation des bombardements du régime et de ses alliés contre les civils. Même la guerre a des règles. Elles sont fondées sur les principes essentiels d'humanité. Le droit international humanitaire et le respect de ce droit n'est pas une option, mais une obligation pour tous. Cela implique aussi de garantir l'accès à l'ensemble des personnes dans le besoin à travers la poursuite de l'aide transfrontalière.

Le risque d'une escalade généralisée ne doit pas être pris à la légère. Tout doit être fait pour l'écarter. Cela aurait en effet des effets désastreux sur le plan humanitaire et cela contribuerait à renforcer les groupes terroristes.

Il est donc de notre responsabilité collective d'unir nos efforts pour parvenir à un cessez-le-feu durable à Edleb. Face à l'incapacité des garants d'Astana à faire taire les armes, il faut que nous puissions agir collectivement. C'est le devoir du Secrétaire général, et c'est aussi celui du Conseil. J'appelle l'Envoyé spécial du Secrétaire général à œuvrer, lui aussi, à la mise en place d'un cessez-le-feu durable à Edleb, en ligne avec le mandat que lui donne la résolution 2254 (2015). Nous l'appelons à présenter au Conseil des propositions concrètes à cette fin. Les membres du Conseil qui ont une influence directe sur le régime syrien doivent tout faire pour mettre immédiatement un terme au massacre en cours à Edleb. La lutte contre le terrorisme ne justifie nullement cela.

Deuxièmement, je souhaite faire part de la profonde inquiétude de la France face à l'impasse totale du processus politique. Plus de quatre mois après le lancement de la Commission constitutionnelle, le processus est complètement bloqué. Il est plus que jamais urgent que les Nations Unies s'attèlent aux autres sujets qui sont au cœur de la résolution 2254 (2015), car l'adoption d'une nouvelle Constitution ne pourra à elle seule mettre un terme au conflit en Syrie.

La France dénonce l'obstruction systématique du régime syrien. L'offensive à Edleb ne laisse aucun doute sur ses intentions : reprendre par la force, quel qu'en soit le prix, le contrôle de la Syrie sans rien négocier. C'est hélas la stratégie aveugle qu'il poursuit depuis 2011 et ce, au prix de 6 millions de réfugiés et 4 millions de déplacés internes.

La France reste déterminée à soutenir l'Envoyé spécial dans ses efforts, et l'invite à dire clairement au Conseil quand il estimera ne plus être en mesure de faire avancer les travaux de la Commission constitutionnelle. Les Nations Unies doivent également prendre pleinement sous leur responsabilité les discussions sur les détenus, dans le prolongement de la tenue, les 17 et 18 février à Genève, du groupe de travail sur ce sujet.

Les paramètres du règlement politique sont connus, ils ont été définis par la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Il s'agit de mettre en place un environnement sûr et neutre,

notamment à travers des mesures de confiance, incluant des libérations de détenus. Il s'agit aussi de préparer la tenue d'élections libres et transparentes, supervisées par les Nations Unies et auxquelles tous les Syriens pourront prendre part, en Syrie comme à l'étranger.

Sans règlement politique crédible, la position de la France sur la reconstruction et sur les sanctions restera inchangée. C'est aussi la position de l'Union européenne. La Syrie sera reconstruite aux frais de la Russie et de l'Iran uniquement.

La France continuera de se mobiliser en faveur de la lutte contre l'impunité en apportant son appui aux mécanismes d'enquête des Nations Unies. C'est essentiel pour briser le cycle de la violence et créer les conditions d'une paix durable.

En conclusion, je souhaite réitérer l'appel de mon pays à tous ceux qui ont des leviers d'influence sur les autorités de Damas, en particulier la Russie, pour œuvrer en faveur d'une solution politique durable, en lien avec les membres du Conseil. Le Conseil doit pouvoir sortir de sa paralysie. C'est la condition essentielle pour lutter efficacement contre les terroristes, permettre le retour des réfugiés et parvenir à une paix durable en Syrie.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Belgique.

Je voudrais, tout d'abord, à mon tour offrir mes condoléances aux familles des travailleurs humanitaires tués en Syrie et rendre hommage à leur action et à leur courage.

La situation en Syrie, et particulièrement à Edleb, exige toute l'attention du Conseil. Elle se dégrade, en effet, de jour en jour et devient absolument critique, comme nous avons pu l'entendre tant de M. Pedersen que de M. Lowcock. Soyons clairs. Cette crise humanitaire, qui se déroule sous nos yeux et sur laquelle M. Lowcock nous alerte depuis des mois, est avant tout le résultat des choix politiques et militaires du Gouvernement syrien et de ses alliés. Je voudrais le répéter une fois de plus : en aucun cas, les efforts de lutte contre le terrorisme ne peuvent exonérer les parties de leurs obligations en vertu du droit humanitaire international. La protection des civils est une obligation fondamentale pour toute partie au conflit.

Par ailleurs, la dimension internationale de ce conflit est extrêmement préoccupante. Le risque d'erreur de calcul à la suite d'affrontements entre différentes parties au conflit a augmenté ces dernières semaines. Cela représente un grave danger pour la paix et la sécurité internationales. Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de retenue maximale et les appelons à la désescalade immédiate.

Comme d'autres avant moi l'ont remarqué, la situation actuelle sur le terrain démontre malheureusement que le format d'Astana ne fonctionne pas. Dès lors, nous appelons l'ONU, et en particulier l'Envoyé spécial, à ne ménager aucun effort pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et durable. Assurer la protection des civils à Edleb est prioritaire. Sans un cessez-le-feu, les efforts pour impliquer davantage la Commission constitutionnelle ont peu de chances d'aboutir. Comment créer de la confiance quand une partie de la population est bombardée de façon aveugle?

Sans l'engagement politique des autorités syriennes, le cycle de la violence se poursuivra et l'instabilité continuera à régner dans la région. La seule voie vers la stabilité est une solution politique crédible et inclusive, facilitée par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015).

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

La représentante du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : J'ai été mentionnée dans l'intervention de la Russie, je voudrais donc lui répondre. J'écoute très attentivement ce que disent les militaires russes, y compris lors des séances d'information au Conseil. J'attends qu'un responsable militaire russe réponde à la question de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme : comment peut-on justifier des attaques aussi aveugles et inhumaines?

Je voudrais également répéter une chose que j'ai déjà dite ici. Les militaires russes et syriens qui violent le droit humanitaire international et bombardent ou autorisent le bombardement d'hôpitaux, d'installations médicales et de civils seront un jour tenus personnellement responsables de ces actes devant la loi. C'est un élément très important. Ils ne seront pas seulement tenus collectivement responsables. Un jour, ils seront tenus personnellement responsables.

J'aimerais par ailleurs abonder dans le sens du représentant de la France en ce qui concerne la reconstruction. Le Royaume-Uni a débloqué quelque 2 milliards de dollars d'aide pour la Syrie depuis le début

du conflit. La reconstruction de la Syrie sera rendue infiniment plus difficile par la destruction gratuite à laquelle se livrent actuellement les Gouvernements syrien et russe. Ce sera donc aux contribuables russes, avec peut-être l'aide des contribuables chinois, mais en tout cas, ce sera aux contribuables russes de reconstruire la Syrie.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Falouh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Pour la sixième fois en 20 jours, le Conseil de sécurité se réunit pour examiner la situation dans mon pays, la République arabe syrienne. Pour la troisième fois en 20 jours, le Conseil écoute les exposés de l'Envoyé spécial Geir Pedersen et de son adjointe.

Certaines personnes bien intentionnées pourraient croire que la tenue de ces séances répétitives reflète un attachement aux intérêts de la Syrie, ainsi qu'à la sécurité et au bien-être de ses citoyens. Ce n'est pas du tout le cas. Si certains États membres du Conseil sont attachés au principe du droit international et aux dispositions de la Charte des Nations Unies, qu'ils respectent, les Gouvernements d'autres États Membres n'ont malheureusement de cesse d'exploiter cette tribune pour porter atteinte à mon gouvernement et ses alliés, formuler des allégations infondées et entraver les mesures prises par le Gouvernement syrien pour s'acquitter de la responsabilité constitutionnelle qui est la sienne de protéger ses citoyens contre les organisations terroristes armées. Certains États Membres cherchent même à transformer le Conseil en une plate-forme de l'OTAN afin de couvrir des actes d'agression qui violent la Charte et menacent la paix et la sécurité internationales, qu'il incombe au Conseil de maintenir.

Ma délégation a suivi très attentivement l'exposé de M. Pedersen. Nous soulignons une fois de plus que le processus politique doit être dirigé et pris en mains par les Syriens eux-mêmes et facilité par l'ONU sans aucune ingérence extérieure. Nous insistons également sur le fait que tous les États Membres, tant au sein du Conseil qu'à l'extérieur, doivent respecter la souveraineté de la République arabe syrienne, son unité et son intégrité territoriale.

Il est étrange que les gouvernements occidentaux aient considérablement intensifié leurs actes d'hostilité et leurs mesures économiques coercitives à l'encontre de mon pays après la création de la Commission constitutionnelle et le lancement de ses travaux. Cela défie le bon sens et la logique et démontre ce contre quoi nous avons souvent mis en garde. En effet, ces gouvernements cherchent à prolonger la crise en Syrie, à empêcher son règlement et à entraver les efforts du Gouvernement syrien et de ses alliés pour lutter contre le terrorisme.

Les gouvernements de ces pays ont appuyé l'ingérence de leur mandataire dans la région, à savoir le régime d'Erdoğan, qui viole la légitimité internationale, et l'ont encouragé à saper la souveraineté de mon pays et à lancer une agression militaire directe contre nous pour essayer de sauver ses groupes terroristes armés. Ce régime et ses opérateurs ont travaillé pendant des années pour recruter, financer, armer et transférer des groupes terroristes du monde entier vers mon pays en passant par le territoire turc.

Les membres du Conseil qui défendent l'agression du régime turc devraient se rappeler que la province d'Edleb fait partie de la République arabe syrienne et est contrôlée par Hay'at Tahrir el-Cham, une organisation figurant sur la liste des groupes terroristes du Conseil de sécurité, ainsi que par d'autres entités terroristes qui lui sont affiliées. Ils doivent aussi se rappeler que les accords d'Astana et l'accord de Sotchi sur la désescalade à Edleb excluent les organisations terroristes de tout cessez-le-feu. Dans ces accords, le garant turc s'était engagé à garantir le retrait et le désarmement des organisations terroristes et à faire cesser leurs bombardements et leurs attaques contre les régions voisines. Ces accords ne permettent en aucun cas aux organisations terroristes de transformer Edleb et ses environs en bastion ou de continuer à prendre en otage nos citoyens qui y vivent et à les utiliser comme boucliers humains.

Ces accords soulignent le droit du Gouvernement syrien et de ses alliés à poursuivre leur lutte contre le terrorisme. Nous n'hésiterons pas à le faire jusqu'à ce que nous ayons libéré chaque pouce du territoire de la République arabe syrienne. Le plus important, c'est que la Syrie lutte contre le terrorisme et ceux qui le soutiennent sur son propre territoire, et non sur le territoire d'autres États. Comme le monde entier l'a constaté, les souffrances des civils syriens à Edleb sont causées par le régime turc, qui, ces derniers jours, a fourni d'énormes quantités d'armes et de munitions aux terroristes en utilisant les prétendus points de passage humanitaires. Le régime turc a également pris pour cible des zones peuplées et certaines positions militaires. Il a fourni un appui militaire aux terroristes qui utilisent des civils syriens comme boucliers humains, afin de créer

une situation qui leur permet de continuer à exécuter leurs plans terroristes.

Nous avons libéré des territoires qui étaient occupés par les terroristes depuis de nombreuses années, à Alep et dans ses zones rurales, au nord et au sud. Ce matin même, le premier avion civil a décollé de l'aéroport de Damas à destination de l'aéroport d'Alep, avec plusieurs journalistes à bord. Des millions de Syriens sont descendus dans les rues, en particulier dans la ville d'Alep, pour exprimer leur joie d'avoir été libérés des groupes terroristes armés qui les bombardaient quotidiennement, et qui ont fait des milliers de martyrs et de blessés. Il est étrange que certains États membres du Conseil ferment les yeux sur les crimes commis par les terroristes, défendent les terroristes et même essaient de les faire passer pour des anges. Je demande à ces membres de ramener ces anges dans leurs pays.

C'est l'État syrien qui se soucie le plus de ses propres citoyens, et il faudrait l'aider plutôt au lieu de l'assiéger et de ternir son image. En outre, des milliers de Syriens ont commencé à rentrer chez eux dans les zones libérées d'Alep, d'Edleb et de Hama. Nous appelons tous les Syriens qui ont dû quitter leurs villages à cause de la guerre contre le terrorisme à regagner leurs foyers. L'État syrien garantira leur sécurité et leur protection et assurera toutes les conditions nécessaires à une vie normale.

Ceux qui dirigent des organisations terroristes en Turquie et dans certains pays d'Europe occidentale doivent contraindre leurs terroristes à permettre à nos citoyens de rentrer chez eux. La Syrie demande une fois de plus aux organismes des Nations Unies de fournir une aide humanitaire à nos citoyens, au lieu de se contenter de publier des communiqués et de présenter des exposés qui ne reflètent pas la réalité. Nous soulignons également que ces organisations terroristes sont responsables de toutes les destructions et de toutes les souffrances des Syriens, à Edleb et ailleurs.

Nous exprimons de nouveau notre déception parce que certains organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, n'acheminent pas l'aide médicale vers la Syrie par le point de passage d'Albou Kamal. Ma délégation condamne le fait que les forces d'occupation des États-Unis et leurs milices armées ont empêché le personnel du Ministère de la santé de livrer des médicaments aux personnes atteintes de leishmaniose à l'est de l'Euphrate.

Pour terminer, ma délégation demande une fois de plus qu'on arrête d'utiliser le Conseil de sécurité pour promouvoir des intérêts particuliers qui vont à l'encontre de son rôle et de ses résolutions pertinentes, qui soulignent toutes l'importance de respecter la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous réitérons que pour trouver une solution à la crise syrienne, il faut lutter contre le terrorisme, mettre fin aux pratiques des gouvernements qui appuient le terrorisme et mettre un terme à leurs ingérences flagrantes et à leur agression contre mon pays.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer nos condoléances aux familles des travailleurs humanitaires d'Oxfam qui ont perdu la vie aujourd'hui.

Je voudrais également remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de leurs exposés.

Il y a deux semaines, le Conseil de sécurité a discuté du risque croissant d'une nouvelle escalade et de la gravité de la tragédie humanitaire qui se déroule en Syrie (voir S/PV.8715). Depuis lors, la crise n'a fait qu'empirer. Comme le Secrétaire général l'a souligné hier, la détérioration rapide de la situation humanitaire et les souffrances tragiques des civils ont atteint des niveaux alarmants. Sous prétexte de lutter contre le terrorisme, une campagne de frappes aériennes et d'attaques terrestres se poursuit sans relâche.

Le régime syrien continue de violer le droit international humanitaire et de prendre pour cible, sans discernement, les civils et les infrastructures civiles, dépeuplant des villes et des villages entiers. Ces deux derniers mois, près d'un million de personnes ont été déplacées. Les femmes et les enfants représentent 80 % des personnes nouvellement déplacées. Il s'agit du plus grand déplacement de masse depuis le début de la guerre en Syrie, il y a neuf ans.

Hier, l'UNICEF a signalé que les deux derniers hôpitaux en service dans l'ouest d'Alep ont été frappés. L'un d'eux était une maternité et l'autre un hôpital pour enfants. Quatre autres hôpitaux ont été attaqués au cours des dernières 24 heures. Cela est inacceptable. Depuis décembre 2019, le massacreur de Damas a tué plus de 2 000 civils à Edleb. Ces agissements constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Les habitants d'Edleb sont pris entre la violence, les conditions hivernales et la pénurie de vivres. Le manque d'abris adéquats fait que des centaines de milliers de personnes vivent en plein air par des températures glaciales et dorment dans les rues sans couverture. Les camps et installations existants sont insuffisants. Des abris sont absolument nécessaires, ainsi que de nouveaux camps pour faire face aux nouvelles vagues de déplacement. Nous travaillons en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour accroître les capacités du mécanisme transfrontières. Nous collaborons également avec l'Allemagne pour répondre aux besoins en abris à Edleb et pour aider les plus vulnérables.

Il s'agit d'une tragédie humanitaire majeure, qui a de graves répercussions au-delà de la Syrie. Le peuple syrien se sent abandonné par le monde entier. Il compte sur l'aide de la communauté internationale. Il attend du Conseil de sécurité qu'il fasse entendre sa voix. Le message qui doit ressortir de la présente séance est clair : le régime syrien doit cesser de tuer sa propre population. Il s'agit d'un test pour le Conseil de sécurité et pour notre humanité. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

Le régime a également repris ses attaques délibérées contre les forces turques. Cinq autres soldats turcs ont été délibérément pris pour cible la semaine dernière et ont perdu la vie. Les forces armées turques ont immédiatement riposté dans l'exercice du droit de légitime défense. Nous continuerons de riposter par tous les moyens nécessaires. Comme l'a annoncé le Président Erdoğan, la Turquie frappera toutes les cibles qui représentent une menace immédiate. Nous ne retirerons pas nos forces et nous n'abandonnerons pas nos postes d'observation. C'est le régime qui doit se retirer de ses positions actuelles d'ici à la fin du mois. Je tiens à souligner une fois de plus que les forces turques sont à Edleb pour stabiliser la situation et préserver le statut de zone de désescalade de la province. Notre présence militaire et nos renforts sont pleinement conformes au mémorandum de Sotchi de septembre 2018.

La seule façon de mettre fin à la pire horreur humanitaire du XXIe siècle est d'instaurer un cessez-le-feu durable. Nous avons besoin, en premier lieu, d'une cessation immédiate des hostilités; deuxièmement, de la mise en œuvre complète du mémorandum de Sotchi concernant Edleb; et troisièmement, d'un retour au statu quo ante. C'est le principal message que nous avons transmis à la Russie à tous les niveaux, y compris, tout récemment, lors d'une série de réunions interinstitutions à Ankara et à Moscou.

Au cours de nos discussions, la Turquie a réaffirmé sa détermination à faire en sorte que les forces du régime se retirent jusqu'à la ligne convenue dans le mémorandum de Sotchi. Nous avons insisté sur le fait que nous étions prêts à faire appliquer ledit retrait par la voie militaire si nécessaire. Nous avons souligné qu'il était urgent de faire reculer la violence, de prévenir les violations et d'empêcher une nouvelle aggravation de la situation humanitaire. Nous allons poursuivre nos contacts avec la Russie en sa qualité de garant du régime pour nous assurer que ce dernier agit conformément aux cadres en vigueur concernant Edleb.

La présente séance est censée porter sur la situation politique en Syrie. Le sort d'Edleb sera également déterminant pour les perspectives d'une réelle solution politique. Cela fait plus de quatre ans que le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2254 (2015), qui définit une feuille de route claire pour le règlement politique du conflit syrien. À ce jour, la mise en place de la Commission constitutionnelle représente la mesure la plus concrète prise en faveur de l'application de cette feuille de route. La formation de la Commission a pris plus de deux ans, parce que le régime n'était pas intéressé par une solution politique. Aujourd'hui, le régime en revient à ses tactiques habituelles pour ralentir les travaux de la Commission.

Le tyran de Damas aspire à une Syrie sans peuple, à une Syrie sans Syriens. Il veut s'accrocher au pouvoir, au mépris total de la vie humaine. Nous ne le laisserons pas faire. Aujourd'hui, la Turquie offre soins et protection à plus de 9 millions de Syriens, tant en Turquie qu'en Syrie. Qu'il me soit permis de souligner que ce nombre est supérieur au nombre de personnes vivant dans les zones dites « sous contrôle du régime ».

Or nous voici une nouvelle fois réunis dans cette salle à devoir entendre les accusations délirantes de l'orateur qui m'a précédé. Je le redis : je ne lui ferai pas l'honneur de lui répondre, puisque je ne le considère pas comme mon homologue légitime. Son régime a les mains couvertes du sang d'innocents et a depuis longtemps perdu toute légitimité. Sa simple présence ici, au Conseil de sécurité, est un affront aux millions de Syriens victimes d'innombrables crimes aux mains de ce régime.

Cette tragédie ne prendra pas fin tant que le peuple syrien n'aura pas un gouvernement légitime

qui accédera au pouvoir par des élections organisées conformément à la résolution 2254 (2015), incarnera réellement sa volonté et jouira de son approbation sans réserve. En attendant, la Turquie continuera de défendre les aspirations démocratiques du peuple syrien et de garantir la protection des civils à Edleb et ailleurs.

À chaque jour qui passe, nous laissons les Syriens vulnérables à la merci de ce régime meurtrier. Le moment est venu d'agir. La communauté internationale a la responsabilité de protéger.

Le Président : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M. Falouh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je commencerai par rappeler une règle de droit : on ne peut donner ce dont on ne dispose pas. Par conséquent, comment le représentant du régime terroriste d'Erdoğan, un régime meurtrier, criminel, agressif et pillard, peut-il affirmer qu'ils ont les intérêts du peuple syrien à cœur?

Le régime d'Erdoğan est un régime terroriste, reconnu comme tel par l'ONU. Des dizaines de milliers de combattants terroristes étrangers originaires de plus de 101 États sont entrés en Syrie par le territoire turc. L'ONU a confirmé qu'il y avait des dizaines de milliers de combattants en provenance d'une centaine d'États Membres. Le régime d'Erdoğan est un régime meurtrier qui, aux côtés de ses agents en Syrie, à savoir les groupes terroristes et notamment Hay'at Tahrir el-Cham – le Front el-Nosra –, a commis les crimes les plus odieux contre les Syriens. C'est un régime agressif qui a attaqué et envahi des territoires syriens. C'est un régime voleur, qui a saccagé des usines à Alep avec l'aide de ses groupes terroristes et pillé les ressources naturelles de la Syrie.

Je conclurai en citant un hadith, qui dit : « si tu n'as pas honte, fais ce qu'il te plaît ». Cela s'applique au régime d'Erdoğan, ce régime terroriste, meurtrier, agressif et pillard, et à son représentant.

Le Président : Le représentant de la Turquie a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je serai très bref. Encore une fois, je tiens à souligner que l'orateur précédent ne représente pas les Syriens. Il ne représente qu'un régime très sanguinaire qui mène une guerre contre son propre peuple. Ils ne méritent pas d'être assis dans cette salle au nom de la Syrie. Le fait qu'ils continuent de siéger derrière la plaque nominative de la Syrie est une aberration politique. Cela ne fait pas d'eux les représentants légitimes du peuple syrien. Comme je l'ai dit, nous avons plus de Syriens sous notre protection qu'eux.

Le Président : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M. Falouh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je prends la parole pour préciser que la délégation de la République arabe syrienne ne tire pas sa légitimité d'un régime terroriste, meurtrier, criminel et agressif.

Le Président : Le représentant de la Turquie a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne. Je souhaite que cet échange se termine après cette déclaration.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Oui, Monsieur le Président, mais ce n'est pas moi qui ai commencé, donc je m'arrêterai quand ils s'arrêteront.

Je dirai simplement que je déplore à nouveau le fait que l'orateur précédent puisse profiter de sa présence dans la salle pour prendre la parole et répéter tous les propos délirants qu'il répète depuis maintenant neuf ans au Conseil de sécurité. Je ne lui répondrai pas.

Le Président : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 5.